

Les informations de l'exercice 2017  
Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

20  
17

**MVP** 

---

MUTUELLE VALAISANNE DE PRÉVOYANCE  
WALLISER VORSORGE

---

# L'exercice 2017 en bref

## La réforme de la prévoyance reportée

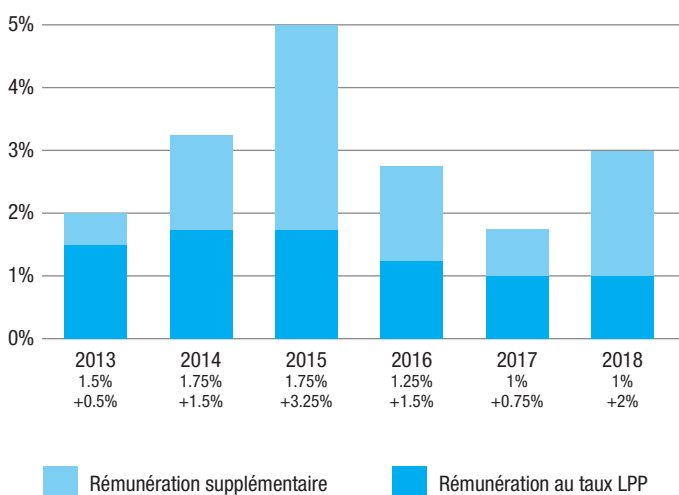
L'année 2017 de la prévoyance professionnelle aura été marquée par l'échec, face au verdict populaire, du projet de réforme Prévoyance Vieillesse 2020, qui prévoyait une mise à jour coordonnée du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier. Avec ce refus, le défi reste entier et l'urgence appelle à une remise immédiate de l'ouvrage sur le métier. En prévoyance professionnelle, le taux légal de 6.8% pour la conversion du capital en rente viagère impose un transfert d'une part significative des revenus vers les rentiers. Pour que le contrat intergénérationnel puisse être défendable à long terme, le postulat initial d'un 2<sup>e</sup> pilier financé par la capitalisation des avoirs de chaque assuré doit être rétabli, laissant le principe de répartition au seul 1<sup>er</sup> pilier.

## Nos activités en 2017

Durant l'année, le Conseil de fondation s'est penché sur les différentes problématiques de l'assurance dans le 2<sup>e</sup> pilier, afin de définir une nouvelle approche tarifaire pour les risques d'invalidité et de décès. Au niveau de la longévité, les perspectives issues de la Directive technique de la chambre des experts, DTA4, ont conduit à l'adaptation du taux technique utilisé dans les calculs, qui passe ainsi à 1.75%. Enfin, les nouvelles dispositions du droit du divorce ont été intégrées dans le règlement de prévoyance, dans une version en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Des rendements élevés

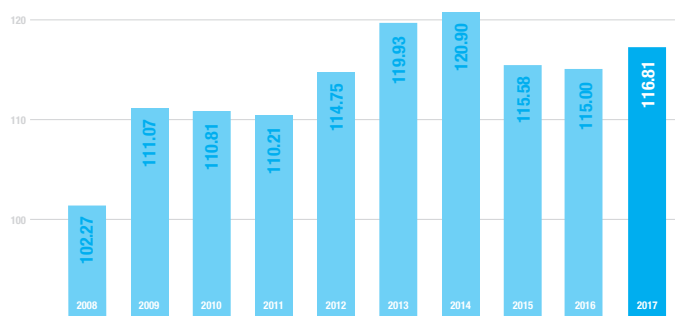
L'exercice 2017 aura été une source de satisfaction importante sur le plan de la gestion des capitaux. L'amélioration de l'environnement macro-économique de plusieurs régions du globe a favorisé la croissance régulière et simultanée des marchés des actions, offrant de généreux rendements aux investisseurs dûment positionnés. L'allocation stratégique des placements, avec 31% de la fortune investie en actions, conjuguée à une philosophie dynamique de gestion de fortune, a offert une performance élevée de 7.31%.



## Nos assurés récompensés par un intérêt élevé

Une excellente rémunération des avoirs de prévoyance sera à nouveau accordée à nos assurés, avec l'octroi d'un intérêt supplémentaire de 2% qui sera porté sur les comptes individuels en 2018, en majoration du taux légal de 1%. Ainsi, après 1.75% en 2017, les assurés bénéficieront d'un intérêt total de 3% en 2018. Pour maintenir cette approche généreuse au cours des années à venir, une somme correspondant à 2% des capitaux de prévoyance des assurés actifs a été placée en réserve.

## Evolution du degré de couverture sur 10 ans



## Une sécurité importante

Après la constitution des différentes réserves et provisions techniques, le degré de couverture s'affiche solidement positionné à 116.81%. Ce niveau élevé et des paramètres techniques à jour sont les garants de belles perspectives pour nos assurés et pour les entreprises affiliées. Les marchés financiers ne sont pas pleinement prévisibles. Une approche diversifiée et des mesures destinées à réduire les risques, d'une part, et la constitution complète de la réserve destinée à absorber les principales fluctuations des marchés, d'autre part, permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

## Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2017	31.12.2016
Total de l'actif	931'653'646	833'524'114
Dettes	-12'631'795	-12'885'570
Prestations de libre passage à payer et rentes à payer	-19'424'154	-17'284'397
<b>Fortune disponible au 31.12.</b>	<b>899'597'697</b>	<b>803'354'147</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>770'108'849</b>	<b>698'582'715</b>
<b>Degré de couverture</b>	<b>116.81%</b>	<b>115.00%</b>

## Développement commercial

Une croissance commerciale maîtrisée a été obtenue en 2017, avec l'arrivée de 42 nouvelles entreprises affiliées. Ces nouveaux clients ne compensent qu'en partie la sortie des sociétés qui cessent leur activité ou n'occupent plus d'employés soumis au 2<sup>e</sup> pilier. Par contre, seules 5 entreprises ont choisi de quitter la fondation pour un autre assureur. La fidélité de nos clients nous honore, car elle confirme que la solution de prévoyance que nous proposons répond aux attentes.

# Comptes annuels 2017 - Résumé

## Bilan

Actif en CHF	31.12.2017	31.12.2016
Placements	904'468'478	814'190'911
Liquidités opérationnelles	14'751'068	9'119'985
Réalisables	9'128'575	7'524'316
Comptes de régularisation actif	3'305'524	2'688'902
<b>Total de l'actif</b>	<b>931'653'646</b>	<b>833'524'114</b>

Passif en CHF	31.12.2017	31.12.2016
Engagements	19'830'279	17'287'415
Comptes de régularisation passif	5'488'551	6'628'224
Réserves de cotisations des employeurs	6'737'119	6'254'327
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	770'108'849	698'582'715
Réserve de fluctuation de valeur	80'200'000	74'000'000
Fonds libres	49'288'848	30'771'433
<b>Total du passif</b>	<b>931'653'646</b>	<b>833'524'114</b>

## Compte d'exploitation

en CHF	2017	2016
Cotisations et apports ordinaires et autres	72'095'178	72'463'012
Prestations d'entrée	44'438'697	40'091'320
Prestations réglementaires	-24'592'011	-18'069'596
Prestations de sortie	-59'494'484	-50'829'664
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-72'253'226	-57'219'455
Produits de prestations d'assurance	14'286'492	9'564'517
Charges d'assurance	-5'842'517	-6'395'573
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-31'361'870</b>	<b>-10'395'439</b>
Résultat net des placements	60'404'603	19'061'292
Autres produits	30'441	69'711
Frais d'administration	-4'355'759	-4'252'182
<b>Excédent de produits / charges avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>24'717'415</b>	<b>4'483'382</b>
Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-6'200'000	-3'100'000
<b>Excédent de charges / produits</b>	<b>18'517'415</b>	<b>1'383'382</b>

La Mutuelle Valaisanne de Prévoyance est une fondation de prévoyance collective semi-autonome de type primauté de cotisations, réassurée auprès de compagnies d'assurance sur la vie pour les risques d'invalidité et de décès, et en partie pour la longévité, ceci conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

## Répartition des placements

31.12.2017

	En CHF	
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire	85'090'487	9.4%
Obligations en CHF	244'328'180	27.0%
Obligations en devises couvertes en CHF	62'631'915	6.9%
Obligations en devises étrangères	62'171'979	6.9%
Actions suisses	118'641'415	13.1%
Actions étrangères	171'958'282	19.0%
Immubles détenus en Suisse	85'732'800	9.5%
Placements immobiliers indirects en Suisse	18'089'145	2.0%
Rendements absolus	55'824'276	6.2%
<b>Total</b>	<b>904'468'478</b>	<b>100.0%</b>

## Performance par type d'actif (nette de frais) 2017

	Performance Indice de référence	Performance réalisée
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	19.64%	20.18%
Actions étrangères (Composite)	18.76%	21.29%
Obligations en francs suisses (SBI AAA-BBB Total return)	0.13%	0.46%
Obligations couvertes en CHF (Barcalys Global Aggegate hedgé en CHF)	0.56%	0.66%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	5.73%	4.96%
Rendement absolu (taux minimum LPP)	1.00%	3.90%
Immobilier direct (4%)	4.00%	3.66%
Immobilier indirect (SXI Real Est. Funds TR Index)	6.60%	7.82%
Liquidités (JPM Cash Index CHF 3 mois)	-0.65%	-1.55%
<b>Total</b>	<b>6.92%</b>	<b>7.31%</b>

## Capitaux de prévoyance et provisions techniques

	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	663'040'798	633'355'970
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	55'706'451	39'019'306
Fonds liés des entreprises	5'959'600	6'046'439
Provision pour écart de taux de conversion	16'294'000	13'598'000
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	555'000	195'000
Autre provision technique	1'953'000	1'618'000
Provision pour intérêts supplémentaires	13'300'000	4'750'000
Provision pour attribution intérêts futurs	13'300'000	0
<b>Total</b>	<b>770'108'849</b>	<b>698'582'715</b>

Les assurés recevront en 2018 une part du résultat sous la forme d'un intérêt supplémentaire de 2%, pour un montant total de Fr. 13'300'000.-. Cette distribution du résultat concerne uniquement les entreprises affiliées au 31 décembre 2017.

De plus, une provision pour une attribution d'intérêts futurs de 2% des avoirs des assurés a également été enregistrée, pour une somme de Fr. 13'300'000.-.

## Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité d'environ 99% compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification.

### Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2017	2016
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	74'000'000	70'900'000
Constitution / dissolution	6'200'000	3'100'000
<b>Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.</b>	<b>80'200'000</b>	<b>74'000'000</b>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	770'108'849	698'582'715
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	10.41%	10.59%

La méthode de calcul de la réserve de fluctuation de valeur est définie par le Risk Adjusted Capital. Cette méthode prend en compte:

- la rémunération au taux minimum LPP des avoirs de vieillesse de la fondation
- la volatilité de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le rendement attendu de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le degré de probabilité d'occurrence.

### Exercice des droits de votes des actionnaires

L'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. En vertu de l'ORAb, les institutions de prévoyance sont tenues d'exercer leurs droits de vote lors des assemblées générales des sociétés de domicile suisse cotées en bourse.

La responsabilité de l'exercice du droit de vote incombe au Conseil de fondation qui vote dans l'intérêt des assurés, de manière à assurer durablement la prospérité de la fondation.

Un rapport annuel sur les votes effectués durant l'exercice sous revue est disponible pour les assurés de la fondation sur le site internet [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch).

## Membres du Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin, Présidente<sup>1</sup>

M. Bruno Pache, Vice-Président<sup>2</sup>

M. Daniel Fournier, Membre<sup>1</sup>

M. François Frezza, Membre<sup>1</sup>

Mme Patricia Lorenz, Membre<sup>2</sup>

M. Frédéric Perraudin, Membre<sup>2</sup>

M. Pascal Roh, Membre<sup>2</sup>

M. Benoît Schoechli, Membre<sup>1</sup>

## Représentants des fondateurs

M. Marc-André Ballestraz, Secrétaire hors conseil

M. Jean-Blaise Conne

M. Nicolas Debons

M. Pascal Perruchoud

## Administrateur

Groupe Mutuel, Martigny

## Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

## Expert

allea SA, M. Christophe Steiger, Lausanne

<sup>1</sup> Représentant des employeurs

<sup>2</sup> Représentant des employés

Le rapport de gestion 2017 est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse [www.groupemutuel.ch/rapportLPP](http://www.groupemutuel.ch/rapportLPP).

Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse [lpp@groupemutuel.ch](mailto:lpp@groupemutuel.ch).

Fondateurs:

## Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

Rue des Cèdres 5 – Case postale – 1919 Martigny

Tél. 0848 803 777 – Fax 0848 803 112 – [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch)



Banque Cantonale du Valais  
Walliser Kantonalbank

[www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch)

[www.wkb.ch](http://www.wkb.ch)

